

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

Arrêté du 14 décembre 2020

fixant la liste d'aptitude au grade d'ingénieur des ponts, des eaux et des forêts

NOR : TREK2030241A

(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de la transition écologique et le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 30 mars 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture d'un recrutement par voie de sélection professionnelle précédant l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 22 juin 2020 portant réouverture au titre de l'année 2020 du recrutement par voie de sélection professionnelle précédant l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'avis émis par le comité de sélection constitué à cet effet, en date du 7 octobre 2020 ;

Arrêtent :

Article 1^{er}

La liste d'aptitude pour l'accession au grade d'ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, au titre de l'année 2021 est fixée ainsi qu'il suit par ordre de mérite :

Monsieur Benoit BONAIME

Monsieur Jean-Christophe BAUDEZ

Madame Christelle GRATTON

Monsieur Manuel FULCHIRON

Madame Valérie FERRAND

Monsieur Krishnaraj DANARADJOU

Madame Yolène JAHARD

Article 2

Le directeur des ressources humaines du ministère de la transition écologique et le chef du service des ressources humaines du ministère de l'agriculture et de l'alimentation sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 14 décembre 2020

Pour la ministre de la transition écologique
et par délégation
Pour le directeur des ressources humaines
Le chef du service de gestion

Stéphane SCHTAHAUPS

Pour le ministre et par délégation
Pour le chef du service des ressources humaines
Le sous-directeur de la gestion des carrières
et de la rémunération

Laurent BELLEGUIC